



STILL INFO

Septembre-Novembre 2021 N°312

Chères Stilloises, Chers Stillois,

En ce milieu de septembre et durant cette période de rentrée, j'avais prévu d'écrire quelques lignes sur les projets municipaux présentés dans ce numéro, ceux réalisés au cours des trois derniers mois et ceux à venir, mais l'actualité municipale a rattrapé cet édit.

Aussi, je prends la plume ici pour faire part de mon indignation et pour dénoncer les violences verbales et les menaces dont ont fait l'objet très récemment les membres de l'équipe municipale majoritaire, qui travaillent pour l'intérêt général et le bien commun.

Je leur apporte ici tout mon soutien et ma reconnaissance.

Rien ne justifie la violence. Rien !

Ils ont œuvré depuis de nombreuses semaines au retour des manifestations associatives dans notre village, font preuve de dévouement, ont participé aux actions municipales et travaux pour tenir les engagements pris auprès de leurs concitoyens lors de la campagne et en retour, ils sont agressés.

Des divergences d'opinion ou de point de vue sont possibles, elles sont profitables au débat public mais il est inacceptable de recourir à la violence et de proférer des menaces pour faire part de critiques ou de divergences.

Il est inacceptable d'agresser de manière verbale et de menacer de coups, un membre du conseil municipal quel qu'il soit et quelle que soit sa fonction.

Ces agressions ne resteront pas sans suite et les auteurs devront répondre de leurs actes.

La violence ne justifie rien, elle n'a jamais rien résolu, elle n'a pas sa place dans notre société et le territoire de notre commune. L'animosité que la violence crée ne fait que détruire nos existences.

En cette période déjà fort perturbée par un virus, encore inconnu il y a de ça 18 mois, nous avons besoin de bienveillance et d'entraide pour nous en sortir et non d'une violence sourde et aveugle qui nous tire vers le bas.

Aussi, je pense écrire ici sans me tromper qu'en tant que Stillois lecteur de cet édit, vous vous joignez à moi pour condamner ces violences.

Je termine tout de même mes propos en souhaitant une belle rentrée à tous les écoliers, associations, commerçants et habitants qui transmettent et font vivre d'autres valeurs au sein du village.

Le Maire
Alexandre Gonçalves

A partir de ce numéro le Still info sera imprimé en couleur afin d'en rendre la lecture plus agréable

La sirène communale retentira à nouveau tous les premiers mercredis du mois à midi.

Semaine européenne du développement durable du 18 sept. au 8 octobre 2021

SOMMAIRE

- État civil	p1
- Vie de la commune	p2
- Communication officielle	p4
- Vie de l'école	p7
- Économie et vie locale	p8
- Histoire du village	p9
- Espaces verts	p10
- Vie associative et culturelle	p12
- Annonces	p15
- Expression des élus	p16
- Conseil municipal	p16

Ouverture Mairie

Du Mardi au Vendredi
de 8h00 à 12h00
Le samedi
de 9h00 à 11h00

Tél : 03 88 50 00 33
accueil@mairiedestill.fr



www.still-info.fr
Commune de Still



ETAT CIVIL

GRANDS ANNIVERSAIRES

SEPTEMBRE 2021

M. Emile FISCHER

Né le 21 septembre 1940, fêtera ses 81 ans

NOVEMBRE 2021

Mme Marie-Thérèse RAETH

Née le 01 novembre 1938, fêtera ses 83 ans

Mme Marie-Thérèse RUDLOFF

Née le 02 novembre 1934, fêtera ses 87 ans

Mme Eugénie SIEGEL

Née le 02 novembre 1941, fêtera ses 80 ans

Mme Florence ENGEL

Née le 04 novembre 1935, fêtera ses 86 ans

Mme Marie BARTHEL

Née le 11 novembre 1934, fêtera ses 87 ans

Mme Monique GROSS

Née le 16 novembre 1941, fêtera ses 80 ans

Mme Marlène SPECHT

Née le 22 novembre 1941, fêtera ses 80 ans

OCTOBRE 2021

Mme Madeleine KASTNER

Née le 02 octobre 1935, fêtera ses 86 ans

Mme Christiane VOGT

Née le 07 octobre 1939, fêtera ses 82 ans

Mme Sonia ESCHBACH

Née le 08 octobre 1936, fêtera ses 85 ans

Mme Françoise WIEDER

Née le 16 octobre 1931, fêtera ses 90 ans

Mme Denise BLATTNER

Née le 24 octobre 1936, fêtera ses 85 ans

Mme Marie-Madeleine WIDLOECHER

Née le 25 octobre 1929, fêtera ses 92 ans

Mme Louise FISCHER

Née le 26 octobre 1932, fêtera ses 89 ans

Mme Anne-Marie WIDLOECHER

Née le 26 octobre 1937, fêtera ses 83 ans

M. Amandio COSTA

Né le 29 octobre 1941, fêtera ses 80 ans

NAISSANCES



Sacha BEUTEL, né le 03 mai 2021

fil de Stéphane Beutel et Audrey Lorentz

Basile LIOTARD, né le 01 juin 2021

fil de Maxence Liotard et Marion Simonin

Marie MENRATH, née le 04 août 2021

fille de Sébastien Stroh et Sophie Menrath

Jade SCHOENBOCK, née le 12 août 2021

fille de Maxime Schoenbock et Stéphanie Schroetter

Suzie WOLFF, née le 09 septembre 2021

fille de Arnaud et Emilie Wolff

MARIAGE



Mme Patricia REA et M. André LAMEY

le 12 juin 2021

DECES



M. Florent RAETH

décédé le 13 mai 2021

M. Eric DIETRICH

décédé le 17 mai 2021

M. Antoine WIEDER

décédé le 15 juin 2021

M. Bernard HERRBACH

décédé le 13 août 2021

Mme Odile FLICKER

décédée le 08 septembre 2021

VIE DE LA COMMUNE

CEREMONIE DU 8 MAI



photos mairie

La cérémonie du 8 mai a eu lieu cette année encore, pour des raisons sanitaires, en nombre restreint.

Sous un beau soleil de printemps M. Jardiné a procédé à la lecture du texte du ministère. Avec M. le Maire, ils ont ensuite déposé une gerbe au monument aux morts.



photos mairie

REMISE DES DIPLOMES DES FENÊTRES DE NOEL



photos mairie

Le jour du 8 mai, après la cérémonie, les gagnants du concours des "fenêtres de Noël" se sont vus remettre par M. le Maire les diplômes (conçus et élaborés par les conseillères : Aurore et Tiffanie).

Premier prix : GIRARD Emmanuelle / Deuxième prix : SCHMITT Laetitia / Troisième prix : BRIEM Jérôme

13 juillet 2021 et cérémonie du 14 juillet



Pour rester fidèle à la tradition, la veille du 14 juillet, a eu lieu la distribution d'un petit-pain et d'une tablette de chocolat aux enfants. Les nouveaux diplômés de l'année ont été récompensés par la remise d'une enveloppe contenant un bon d'achat. Pour des raisons sanitaires, ces manifestations se sont déroulées à la mairie à des horaires différenciés pour respecter la distanciation. Les cérémonies du 14 juillet n'ont pas eu lieu pour raison sanitaire.

Félicitations à nos jeunes diplômés

BREVET DES COLLEGES

MAZARS Estelle
ZIMMER Lisa
ZIMMER Julien
KAUFFER Emeric
METZLER Loic
MAUPAS Elisabeth
VAN RAEMDONCK Emeline
HANDWERK Emilien
REYSS Océane
FLICKER Désiré
FLICKER Apolline
SIEGEL Edgar

BACCALAUREAT

HOCHART Elise : BAC Général
GRAFF Justine : BAC Général
GIRARD Pauline : BAC ST2SS
MANGEOT Océane : BAC PRO GA
JOURNEAUX Manon : BAC Général
KLEIN Romain : BAC
ZIMMER Antoine : BAC
BOCK Léa : BAC PRO gestion, administratif
REYSS Sarah : BAC PRO conduite de production agricole
LAZARUS Lucas : BAC PRO maintenance véhicule poids lourds
METZLER Lucas : BAC Général
BLATTNER-RUFF Audrey : BAC

BEP / CAP

KARCHER Florian :
CAP Cuisine

BTS ET AUTRES

KNOBLOCH Thomas : Diplôme d'ostéopathe
ZIMMER Laure : Licence de droit
RUIZ Sarah : Diplôme d'orthophoniste
RAIGUE Mallory : Master MEEF
WIETRICH Marion : Licence STAPS
NEIDHARDT Cécile : Diplôme d'ingénieur IGIN
SIEGEL Leelou : Master Marketing digital
MAUPAS Wiliam : BTS Système numérique option B
METZLER Célestine : Master
KLEIN Marie : Doctorat Pharmacie
BERGHOLZ Amélie : Licence science humaine et sociale
REINBOLD Nicolas : BTS Informatique
FLICKER Marie-Claire : Licence arts-plastiques
QUEHE Loic : DUT

Travaux de voirie

Fin août ont eu lieu des travaux de voirie en différents endroits du village : rue de la forêt, rue de la paix, rue Evêque de Lichtenberg, une partie du Ganseplatzel, l'accès menant au presbytère et aux immeubles, le carrefour à l'intersection de la rue des vignes et de la rue des vergers.

➤ Nous avons sélectionné les endroits les plus détériorés dont la réfection était urgente pour des questions de sécurité et de confort des riverains. Si les riverains ont été gênés une demi-journée le temps des travaux, nous sommes certains qu'ils en apprécieront le confort tous les autres jours de l'année.

➤ A l'entrée de la rue de la forêt, en lieu et place des poteaux en plastique, a été créé un espace qui sera végétalisé ultérieurement et qui permettra l'infiltration de l'eau de pluie en provenance de la route.

Cet aménagement empiète volontairement sur la voie afin de ralentir les voitures aux abords du carrefour.

D'autres travaux seront réalisés fin septembre : réfection des trottoirs de la rue de la forêt jusqu'au carrefour de la rue des roses, création d'une noue (zone d'infiltration pour recueillir l'eau pluviale et souterraine) rue de la forêt, réfection partielle des trottoirs de la rue de la république, réfection des trottoirs rue de la liberté entre l'impasse de la croix et l'impasse de la prairie, une partie de la chaussée de la rue de la paix à hauteur des ateliers municipaux et la chaussée complète de l'impasse de la croix.

Ces travaux représentent un budget de 95 000 € T.T.C



photos mairie

Eau potable



Vous avez pu constater une coupure d'eau potable fin août. Cette coupure a été entraînée par la rupture d'une canalisation d'adduction d'eau potable rue de la liberté. Comme la commune n'est plus gestionnaire du réseau d'eau potable depuis 2012, le SDEA s'en est chargé et a réparé dans les meilleurs délais.

Camping



En début d'année au camping, des caravanes abandonnées par leurs propriétaires ont été évacuées et détruites par l'entreprise Marchal. Pour des questions de sécurité, de grands arbres ont été élagués par l'entreprise Deckert. Au même moment, cette entreprise a également élagué les arbres dans la cour de l'école maternelle.

Inauguration de l'aire de jeux



Photos Mairie

INAUGURATION

Nous donnons rendez-vous à tous les Stillois afin d'inaugurer cette aire de jeux ensemble

le samedi 9 octobre à 14h.

Un verre de l'amitié et quelques crêpes et gaufres vous attendent pour cet évènement.

HISTORIQUE

Lorsque nous avons dû fermer l'aire de jeux pour cause de non-conformité en mai dernier, nous savions qu'il serait impératif de rouvrir rapidement la zone pour le plaisir de nos enfants. Une rénovation de l'ancienne aire aurait été un non-sens car la réfection et la remise aux normes de celle-ci s'avérait aussi coûteuse que la création d'un nouvel espace. Les sols amortissants étaient à refaire, les plateaux étaient abimés, les poteaux en bois lamellé-collé se disloquaient et les panneaux décoratifs s'ébréchaient. Nous étions conscients que certains enfants ne partiraient peut-être pas en vacances et qu'il leur fallait un espace de loisir pour cet été. C'est dans cette optique que le conseil municipal s'est saisi de ce dossier. Le but était de travailler rapidement et efficacement tout en ne négligeant pas les aspects qualité, prix et délai.

Après consultation, c'est finalement l'entreprise EPSL qui fut retenue pour un montant de 45 000€ T.T.C. Après quelques aléas, et quelques journées de mauvais temps, la nouvelle aire de jeux a finalement ouvert le 24 juillet dernier pour le plus grand plaisir de nos chers enfants.

L'AIRE DE JEUX

Ce nouvel espace de jeux moderne est accessible de 3 ans à 12 ans. Les jeux à ressort ont été remplacés en respectant les nouvelles normes en vigueur. Ainsi le jeu à ressort individuel est accessible aux enfants en situation de handicap. La grande structure est réservée aux 6 - 12 ans et la petite structure aux 3 - 6 ans. Le parcours mobilité situé au fond de la zone est quant à lui ouvert à tous les âges, avec l'aide des parents ou grands-parents pour les plus petits.

JEUNES CITOYENS

Nous avons fait appel à nos jeunes citoyens afin de nous aider dans la réflexion et l'élaboration des abords de notre aire de jeux. Nombre de jeunes Stillois ont répondu présent à notre appel et nous ont apporté ces idées et cette fraîcheur qui font le grain et la particularité de la jeunesse. Ils nous ont accordé du temps ce samedi 17 juillet au matin et pour cela nous tenons à les remercier, une autre demi-journée et prévu le 25 septembre. **Merci à Lyne, Hugo, Noah, Mylena, Théo, Timeo, Maëly, Soan, Maëlane, Maxence.** Nous travaillons d'ores et déjà afin de mettre en œuvre leurs idées.

Cimetière



Tous nos concitoyens ont pu se rendre compte, qu'après un printemps exécrable, nous subissons un été encore plus maussade.

Notre équipe d'ouvriers communaux a eu beaucoup de mal à suivre au niveau de l'entretien des espaces verts.

Nous avons donc décidé de passer contrat avec un auto-entrepreneur pour l'entretien partiel du cimetière.

Depuis le 20 juillet 2021, Monsieur Mangeot désherbe entre les tombes, dans le cadre d'une prestation de service. Les ouvriers municipaux continueront à tondre et à entretenir les haies à l'arrière du cimetière.



Photo Mairie

COMMUNICATION OFFICIELLE

LA COMMUNE DE STILL RECRUTE

1 agent technique polyvalent

Pour en savoir plus contacter la mairie au 03.88.50.00.33 ou par mail à accueil@mairiedestill.fr

Date limite de candidature mercredi 13 octobre 2021



RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SUR LE BRUIT

Sont généralement considérés comme bruits de voisinage liés aux comportements les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir :

- Des appareils de diffusion du son et de la musique,
- Des appareils électroménagers,
- De l'utilisation de locaux n'ayant pas les aménagements acoustiques adaptés,
- Des pétards et des feux d'artifice,
- De certains équipements fixes, ventilateurs, climatiseurs, pompes à chaleur, non liés à une activité fixée par l'article R48-3 du code de la santé publique et ne respectant pas les normes,
- Des travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne sonore et utilisés en dehors des horaires légaux.

Rappel des jours et horaires pour la commune - ARRETE MUNICIPAL du 18 août 2009

La réglementation en vigueur dans notre village est la suivante :

- **Les travaux de jardinage et de bricolage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques,... **sont interdits à moins de 100m d'une zone habitée, les jours ouvrables avant 8h et après 20h, les dimanches et jours fériés toute la journée** (sauf entreprises et services municipaux pour travaux d'intérêt général)

Cris d'animaux et principalement les aboiements de chiens



Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (arrêté préfectoral du 28 mai 1990).



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population en cas de survenance d'une catastrophe majeure, d'un phénomène climatique ou de tout autre événement de sécurité civile.

Avoir un Plan Communal de Sauvegarde, immédiatement opérationnel sur sa commune, bien que celui-ci ne soit pas obligatoire est vivement recommandé afin de ne pas être pris au dépourvu, en cas de survenance d'un risque naturel ou technologique.

Élaboré à l'initiative du maire, le PCS a pour but d'organiser, en situation de crise, l'évacuation de la population sinistrée en prévoyant, dans l'urgence, et avec le plus de précision possible une séparation des tâches entre les différents acteurs.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles de la Réserve Communale de Sauvegarde (RCS), merci de prendre contact avec la Mairie avant le 30 octobre.

APPEL À PHOTOS : CATASTROPHE NATURELLE DANS LE VILLAGE

Dans le cadre d'un travail communal et intercommunal de sensibilisation et de communication sur la problématique des inondations et des coulées de boues, la commune est à la recherche de photos illustrant ces phénomènes sur le banc communal. Le nom des auteurs sera bien évidemment cité en cas d'utilisation, merci d'avance pour votre collaboration.

INFORMATION SUR DP (Déclaration Préalable) / PC (Permis de construire)

- **Permis de construire**



Le permis de construire (PC) est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet.

Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20m² de surface de plancher (Unité de calcul des surfaces des constructions servant à la délivrance des autorisations d'urbanisme) ou d'emprise au sol (Projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus). Toutefois, les ornements (exemple : marquises) sont exclus, ainsi que les débords de toiture lorsqu'ils ne sont pas soutenus par des poteaux ou des encorbellements).

Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable de travaux.

- **Déclaration préalable de travaux**



Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à un permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

- **Aucune démarche**

Si votre projet a une emprise au sol et une surface de plancher inférieure à 5m², il n'est pas soumis à l'autorisation d'urbanisme. Vous devez, cependant consulter le plan local d'urbanisme (PLU) afin de vérifier que votre projet respecte les règles d'urbanisme en vigueur (Le PLU communal est disponible en mairie).

Les PC et les DP permettent à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.



J'habite la Vallée de la Bruche

Exposition à découvrir
au Point Info Habitat de Schirmeck



TRANSPORT A LA DEMANDE AUTO COM'

Reprise aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : 8h00 - 20h00
- le samedi : 8h00 - 17h00



Les personnes intéressées pourront appeler, pour réserver leur course, le N° AZUR suivant : **0 810 002 707** et ce, **depuis le 1er septembre 2021.**

Toutes les informations pratiques sur <https://www.cc-molsheim-mutzig.fr/vie-locale/transport-demande.htm>



BATTUES DE CHASSE

ASSOCIATION DE CHASSE "LA GILLOISE" Lot communal N°3 Battues de chasses 2021-2022

- 25 septembre 2021
- 16 et 17 octobre 2021
- 6 et 7 novembre 2021
- 4 et 5 décembre 2021
- 18 et 19 décembre 2021
- 8 et 9 janvier 2022
- 22 janvier 2022

lot N°3 : partie sud du village vers Dinsheim

RAPPEL INTERDICTION DES FEUX

La circulaire ministérielle du 18 novembre 2011, relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts précise qu'il est interdit de brûler ces déchets, toute l'année lorsqu'il existe pour la commune un système de collecte et/ou des déchetteries.

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont des gaz et particules fines.

Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien par la gestion collective de ces déchets comme la déchetterie.

Une solution communale de la gestion des déchets verts est à l'étude.

VIE DES ECOLES

TRAVAUX ECOLE ELEMENTAIRE



Les vacances d'été ont été l'occasion de travaux dans les écoles et notamment à l'école élémentaire. **Les fenêtres** des quatre classes du bâtiment principal ont toutes été remplacées ainsi que celles du logement dans les combles, soit 30 fenêtres.

Nous avons choisi des châssis bois-alu et un vitrage phonique de l'entreprise Hilzinger, pour un montant de 39.120 € TTC. Au même moment, les ébrasements de toutes les fenêtres ont été isolés par la plâtrerie Schaeffer pour un montant de 11.500 € TTC. Ces travaux étaient nécessaires et attendus depuis des années, ils apporteront une isolation phonique et thermique, ils contribueront au bien-être des enfants et des enseignants, et nous permettront de réaliser des économies d'énergie.

CHANGEMENT AUX ÉCOLES

École MATERNELLE

Après 2 années de direction exercée à l'école maternelle Mme GERBER s'en est allée pour un poste de direction plus important. La commune tient ici à la remercier pour la qualité de son travail et pour son dévouement et lui souhaite une bonne continuation.

Madame HUBER, présente dans l'école depuis 2002 prend la suite de Mme GERBER en tant que directrice et nous la remercions. En parallèle, l'école maternelle a retrouvé Mme ROBERT 4 années après l'avoir quittée.

Pour l'année scolaire 2021-2022 l'équipe pédagogique sera répartie de la manière suivante :

- Mme ROBERT pour les petits-moyens
- Mme HUBER pour les petits-grands

École ELEMENTAIRE

Après 6 années à exercer à l'école élémentaire, Mme BAILLY a pris un poste plus proche de son domicile. Après tant d'années de présence, la commune se joint à tous les enfants à qui elle a enseigné, pour la remercier et lui souhaiter une bonne continuation dans sa nouvelle école. La commune remercie également pour son travail Mme BERTRAND qui a passé un an dans notre école.

En parallèle, l'école élémentaire a vu l'arrivée de Mme RISSE, Mme ANTONI et Mme WANTZ.

Pour l'année scolaire 2021-2022 l'équipe pédagogique sera répartie de la manière suivante :

- Mme WIDLOECHER et Mme ANTONI pour le CP
- Mme CUNIN pour le CE1
- Mme RISSE pour le CE2-CM1
- Mme WANTZ pour le CM1 durant le congé maternité de Mme MENRATH
- Mme KOENIG et Mme ANTONI pour le CM2, Mme KOENIG assure également la direction.

"Les rencontres du jeudi" au marché hebdomadaire



Les rencontres du jeudi

Venez échanger avec les membres du conseil municipal autour d'un café, d'un jus de pomme ou d'une petite bière offerts par la municipalité !

Plus que jamais pendant cette période morose, il est important de retrouver des moments de convivialité et de partage.

Jeudi 22 juillet Au marché du terroir
16h30 à 20h

sera aussi l'occasion de renouveler notre soutien aux commerçants locaux :

- ✓ le fromager Behrens
- ✓ le maraîcher Earl Ferme Moschler
- ✓ le boucher Arsène
- ✓ votre épicerie avec GingerKate
- ✓ La Brezzeria pour les bretzels
- ✓ L'épicerie Vrac par-ci Vracparlà
- ✓ Coco pizza flam
- ✓ Le resto qui bouge by victor 2 (Burger)

Des bancs et tables seront mis à disposition pour ceux qui voudraient faire durer ce moment.

Dans le respect des mesures sanitaires



Le 22 juillet a eu lieu pour la première fois les "rencontres du jeudi"

Cet événement a lieu en parallèle du marché du terroir. Il a pour but de proposer aux Stilloises et Stillois la possibilité de se retrouver ponctuellement, en toute simplicité autour d'un petit verre, voire d'une petite assiette.

Pour cette première édition, vos élus ont tenu à être présents et vous ont offert le verre de l'amitié. Vous étiez au rendez-vous, tout comme le soleil et les échanges multiples et conviviaux, toutes les personnes présentes ont pris grand plaisir à se retrouver.

Nous souhaitons renouveler cet événement sur l'ensemble de la période estivale les années à venir, en tenant compte, bien sûr, des mesures sanitaires du moment.

D'ici-là prenez soin de vous !

ESPACES VERTS

Nous avons tous été surpris par un printemps particulièrement pluvieux et un été qui n'a pas rattrapé la situation.

Nos espaces verts en ont particulièrement souffert, et notre équipe d'ouvriers, malgré une aide temporaire de bénévoles et d'entreprises extérieures, n'ont pu répondre à toutes les situations à la fois. Ils ont été accaparés par de nombreuses petites réparations d'appareils, de bâtiments et de lampadaires vétustes. Nous avons dû faire face à des plates-bandes avec couverture de copeaux de bois non renouvelés depuis plusieurs années, ce qui a grandement favorisé l'émergence d'herbes indésirables et compliqué leur nettoyage.

Nous nous engageons, par le recrutement d'un employé communal supplémentaire à ce que la situation sera maîtrisée l'année prochaine.

FAUCHAGE TARDIF REFUGE DE BIODIVERSITÉ



FAUCHAGE TARDIF

Vous aurez pu remarquer, derrière le cimetière, un espace volontairement non fauché et devant le parking une bande de fleurs de prairie.

Ces zones, n'occasionnant pas de gêne, ne seront fauchées que tardivement.

Notre objectif est de laisser place aux plantes issues de la nature. Ce sont elles qui favoriseront le retour d'insectes, de papillons, et serviront de zones refuge aux animaux. Effectué à la fin de l'été, voire le plus tard possible, le fauchage tardif permet aux plantes et aux animaux d'accomplir leur cycle biologique et ainsi de préserver et enrichir la biodiversité.



photo mairie

FLEURISSEMENT

Tous les ans, des fleurs sont achetées puis jetées la saison suivante alors que parfois lorsque ce sont des vivaces, elles pourraient encore continuer leur vie. Nous avons décidé de privilégier les vivaces et surtout, si elles sont en jardinières, de leur trouver une nouvelle place en pleine terre dans nos massifs qui vont ainsi s'enrichir petit à petit. Ce sera, par exemple, le cas des hortensias devant la mairie.



photo mairie

LE COIN DES PLANTES

La **Verge d'or**. *Solidago virgaurea*.

- Goldrute -

Cette plante vivace appartenant à la famille des Astéracées possède une tige cylindrique, souvent teintée de violacé, pouvant dépasser 1 mètre de hauteur. Ses inflorescences sont d'un beau jaune lumineux et sont régulièrement butinées par les abeilles.

Son nom vient du latin solidare qui signifie consolider. En effet le Solidago possède des pouvoirs cicatrisants mais est également utilisé pour traiter les troubles urinaires et rénaux et il renforce le système immunitaire.

A Still vous trouverez des Verges d'or en bordure des chemins mais surtout vous ne pouvez manquer de les observer par centaines à l'entrée de notre village côté Dinsheim sur Bruche.

Profitez bien des dernières journées de cet été 2021 pour faire de belles balades et de savoureuses récoltes.
Simau.



photo Simau

En cette période de rentrée, la nature nous offre heureusement encore de belles floraisons. Alors partons à la rencontre de deux plantes médicinales communes dans notre région.



photo Simau

L'Origan. *Origanum vulgare*. - Dost -

Parfois appelé Marjolaine sauvage, l'Origan est une plante vivace de la famille des Lamiacées. Sa tige à section carrée est souvent rougeâtre et peut atteindre 80 centimètres. Ses fleurs roses-mauves, en épis courts, s'épanouissent au cours de l'été. Toute la plante est odorante. En frottant ses feuilles teintées de violet entre vos doigts, vous pourrez sentir son parfum caractéristique.

Cette plante aromatique sauvage permet de réaliser de bonnes infusions. Elle a la réputation de soulager les troubles digestifs et de soigner les piqûres et les démangeaisons de la peau.

Et n'oubliez pas d'utiliser ses fleurs et ses feuilles, fraîches ou séchées, pour agrémenter vos salades et vos pizzas.

Outre ses vertus médicinales et condimentaires, l'Origan est une plante mellifère. A Still, vous pourrez en admirer et en cueillir sur notre colline, car elle apprécie les sols calcaires, mais aussi dans les fossés comme par exemple de part et d'autre de la route qui mène au réservoir d'eau. Et impossible de la rater car des dizaines de papillons volettent autour d'elle, attirés par son abondant nectar.

SAMEDIS VERTS



A la suite des différents petits chantiers entrepris au printemps pour l'entretien des espaces verts, nous souhaitons proposer à une petite équipe de bénévoles de se retrouver tous les

1ers samedis matin du mois.

Afin d'entretenir certains espaces plantés, les nettoyer, les tailler, etc...

Cela ne remplace pas le travail des ouvriers communaux, mais complète leur investissement dans les espaces verts. Nous appellerons cela les **SAMEDIS VERTS**, comme ils existaient déjà par le passé.

RDV 9h à la mairie pour démarrer avec un café et nous finirons vers 12h30.

➔ **Inscription à la mairie.**



HISTOIRE DU VILLAGE

JEAN II DE LICHTENBERG - Evêque de Strasbourg 1353-1365

Les anciens de notre village connaissent très bien cet illustre personnage dont la statue trône fièrement devant notre église paroissiale. Son nom ainsi que la forêt des sept communes sont intimement liés. Cette statue fut érigée en 1905 en l'honneur de sa bienveillance afin de perpétuer ce souvenir, elle trônait au milieu de la place de l'église jusqu'en 1922 date à laquelle elle fut déplacée sur le côté droit afin d'aménager un espace au futur monument en mémoire des enfants de Still, victimes de la première guerre mondiale. Le monument est signé : Joh. Riegert. Une rue dans notre village porte également son nom.



Mais qui était Jean II de Lichtenberg ?

Jean II de Lichtenberg, fils aîné de Jean III de Lichtenberg et de Metza de Saarbrücken, naît vers 1315. Après la mort prématurée de son père en 1324, il est placé avec ses frères sous la tutelle de son oncle, Ludemann de Lichtenberg, qui l'envoie peu de temps après au chapitre de la cathédrale de Strasbourg. Sa carrière ecclésiastique commence en 1330 lorsque, à l'âge d'environ quinze ans, il obtient la cure de Zinswiller. Il n'est pas pour autant un religieux contemplatif : à partir de 1335, il est à la tête de sa fratrie dans le conflit qui les oppose à leur oncle au sujet de leur héritage, mais c'est surtout le 1er septembre 1337 qu'il s'illustre, en faisant enlever par ses hommes l'évêque de Strasbourg Berthold de Buchek avec qui il était en conflit sur des questions de discipline ecclésiastique.

Libéré cinq mois plus tard, le prélat semble avoir pardonné à Jean, qui obtint de nombreuses charges au sein du chapitre de la cathédrale dans les années suivantes : chantre (1) et échanson (2) en 1343, doyen en 1346 et enfin prévôt (3) en 1349. Il fut nommé par ailleurs en 1352 vicaire de l'évêché de Trèves, puis peu de temps après également de celui de Strasbourg, Berthold de Buchek étant trop malade pour pouvoir encore pleinement assumer sa charge.

Berthold de Buchek étant décédé quelques mois plus tard, Jean de Lichtenberg est élu évêque par le chapitre le 2 décembre 1353, puis confirmé le 4 janvier 1354. Il se rend alors à Avignon, où il est ordonné prêtre le 9 mars 1354 et célèbre sa première messe trois jours plus tard dans la cathédrale de cette ville. Par la suite, Jean, contrairement à la plupart des évêques contemporains, continuera de célébrer lui-même la plupart des offices.

C'est en revanche en accord avec les habitudes des évêques de son temps qu'il s'occupe de politique et de la gestion de ses domaines autant que de religion. C'est d'ailleurs dans l'administration des domaines qu'il s'illustre le plus, notamment en faisant retranscrire et classer dans un registre les chartes concernant l'évêché et le Grand Chapitre. Il achète également progressivement les possessions des comtes d'Oettingen : d'abord les châteaux de Frankembourg et du Haut Koenigsbourg, puis les villes de Saint-Hippolyte et Erstein, avant de conclure en leur rachetant la charge de landgrave de Basse-Alsace le 31 janvier 1359.

Tombé malade à l'automne 1365, Jean II de Lichtenberg meurt dans la nuit du 13 au 14 septembre 1365 et est enterré dans la chapelle Saint-Jean Baptiste de la cathédrale de Strasbourg.

Quels liens avec Still ?

Still avait déjà sa forêt domaniale concédée par l'empereur dont l'évêque tirait son bénéfice en tant que suzerain mais Jean de Lichtenberg fit une donation généreuse à sept villages de la vallée de la Bruche. Cette donation fut renouvelée plusieurs fois, une première fois en 1350, ensuite en 1583 et puis en mars 1705. L'Alsace était devenue française. Il fut opportun de donner une nouvelle légalité à celle-ci.

Un document des archives de Strasbourg porte le titre :

« Ordonnance et Règlement pour les forêts du val de Bruche ». Une ordonnance que les intéressés de HASLACH et de STILL déclaraient signer dont voici l'essentiel de ce document important :

« Par devant le notaire royal de Strasbourg soussigné, fut présent très haut, très puissant et sérénissime Prince Mgr. ARMAND GASTON de ROHAN SOUBIZE, évêque et prince de Strasbourg, LANDGRAVE d'Alsace, Prince du Saint-Empire d'une part ; et d'autre part Mr Jacques SIGELIUS doyen et Louis Luxembourg, chanoine du chapitre de HASLACH, porteurs de la présentation du chapitre du 2 Mars 1705 – concernant le règlement, qui fut fait par Mgr Jean, prédécesseur de la dite Altesse du 15 avril 1583 concernant la coupe et usage – des forêts dites des sept communautés STILL, DINSHEIM, HEILIGENBERG, HAUT-HASLACH, BAS-HASLACH, URMATTE, LITZENHAUSEN ».

Signé : PAULUS, Prévost de Haslach et Jacob ANTHONY, Schultheiss(4) de STILL.

Voici donc une donation qui remonte le cours des siècles, toujours valide aujourd'hui et qui avec le temps nous a fait oublier les raisons de cette donation mystérieuse.

Lexique :

1-Le chantre ou conducteur de louange assure un ministère de chanteur principal, et généralement instructeur, dans une église, avec des responsabilités pour la chorale ou l'équipe de louange dans la messe ou le culte, ainsi que les répétitions.

2-Un échanson était un officier chargé de servir à boire à un roi, un prince ou à tout autre personnage de haut rang. En raison de la crainte permanente d'intrigues et de complots, la charge revenait à une personne en qui le souverain plaçait une confiance totale. L'échanson devait en particulier veiller à écarter tout risque d'empoisonnement et parfois même goûter le vin avant de le servir.

3-Un prévôt est un titre hiérarchique : dans le cas d'un ordre religieux, il désigne le supérieur de cet ordre.

4-Schultheiss est l'équivalent du maire d'aujourd'hui.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

TRIM STILL

Le **dimanche 12 Septembre 2021** nous avons pu assister à la **12ème édition du Trim still** avec 335 inscriptions, 5 courses dont 4 labellisées par la FFTRI en attribuant les titres de Champion du Grand Est adultes, Jeunes de 14 à 18 ans et par équipe.

La Trim'Team (10 personnes), a souhaité relever le défi de mettre en place enfin cette 12ème édition qui fut annulée 2 fois pour cause de crise sanitaire.

Un mécénat est instauré avec l'Institut, dont 1€ par inscription est reversé à l'association.

Chez les juniors, Hugo F., enfant du club, remporte la course de l'après-midi et s'octroie le titre de Champion Grand Est de duathlon!



photo Trim Still

CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'amitié a repris ses rencontres le **21 juillet 2021**.

Les mesures sanitaires étant toujours en vigueur, le port du masque a été maintenu et le passe sanitaire est nécessaire, 8 personnes étaient présentes, très contentes de se retrouver autour d'un café et de gâteaux. De cette rencontre a découlé l'organisation d'un repas au restaurant des tuileries de Still le **mercredi 22 septembre 2021**.

Toute personne intéressée par le club de l'amitié sera la bienvenue.

➔ Prendre contact avec la mairie.



photos mairie

MESSTI 2021

L'ASA (Association Still Animation) a été heureuse de vous accueillir cette année pour sa fête du village dans une configuration inédite en raison de la crise sanitaire.

Cette édition a nécessité pour l'association organisatrice et les bénévoles de redoubler d'efforts pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

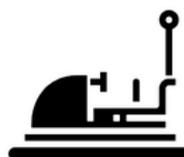
Vous avez répondu en venant nombreux en famille ou entre amis pour passer un bon moment tous ensemble.

Encore merci à tous les bénévoles pour leur mobilisation sur 3 jours et aux forains.

À l'année prochaine!



photos mairie



Calendrier des manifestations associatives 2021

Samedi 25 septembre
19h à la salle des fêtes
Sanglier à la broche
organisé par la MAM.

Samedi 10 Octobre
8H à 13H - salle des fêtes
**bourse aux jouets, puériculture
et vêtements**
organisé par la MAM.

30 octobre **Oktoberfest**
organisé par le FC Still

CONCOURS PHOTO Félicitations à nos 3 gagnants

1er Clément WOLFF



2ème Richard SPECHT



3ème Esteban EYDER

L'HEURE DU DÉPART A SONNÉ POUR CARMEN.

Après plus de 20 ans d'animation au sein de l'Association « Still Tonic » je passe le relais afin de naviguer vers d'autres horizons librement.

Au cours de ces 20 années passées auprès de vous, j'ai découvert un village fort sympathique et des habitants qui resteront à jamais gravés dans mon cœur. Des seniors aux plus jeunes, chacun de vous a marqué mes souvenirs.

Professionnelle de l'Institut des Aveugles, je croise régulièrement des personnes qui ont participé à mes cours seniors, nous discutons 5 minutes, prenons des nouvelles des unes et des autres, ces moments d'échange sont très agréables et maintiennent le lien que nous avons tissé.

Pour les plus jeunes, je rencontre parfois de grands gaillards qui m'interpellent et je me dis « tiens cette bouille me dit quelque chose ! » Au-delà de la barbe ou de la stature, je revois le petit garçon qu'il était... Nous relatons des souvenirs d'activités ou de spectacles...

Les petites filles sont devenues de jolies jeunes femmes, certaines déjà mariées, pour ma part je les vois encore avec leurs petites couettes toutes fières de leurs progrès. Les adolescentes sont devenues des mamans et je suis toujours très touchée lorsqu'elles partagent avec moi leur bonheur.

Je vous remercie tous, pour votre enthousiasme, votre assiduité, vos sourires et même vos grimaces pendant l'effort. Vous m'avez encouragée à me dépasser, pour vous je voulais donner le meilleur...

Nous avons partagé nos joies et nos peines, le rendez-vous sportif était bien plus que cela, c'était aussi le rendez-vous de l'amitié.

Vous allez me manquer, j'emporte avec moi vos visages, je ne vous oublierai pas, vous représentez une merveilleuse partie de ma vie.

Je vous souhaite le meilleur. Prenez soin de vous.

Sportivement et amicalement.

Carmen.



photo Carmen

Visites guidées de la tuilerie pour les Journées du Patrimoine

4 visites prévues sur réservation :

- **Samedi 18 septembre à 14h30**
- **Dimanche 19 septembre à 10h30**
- **Dimanche 19 septembre à 14h30**
- **Dimanche 19 septembre à 16h**



Pour chaque visite, nous prévoyons jusqu'à 15 adultes : les enfants de moins de 10 ans ne sont pas comptabilisés
Annulation possible si la situation sanitaire l'oblige.

RENTREE SPORTIVE - Semaine 36

L'ASSOCIATION STILL'TONIC

Florian, coach diplômé, reprend le flambeau de Carmen.

Lundi de 18 h 15 à 19 h 15 Pilates

Méthodes qui développent harmonieusement le corps, corrigent les mauvaises postures, rétablissent la vitalité.

Lundi de 19 h 15 à 20 h 15 Body fitness



Activité cardio et de renforcement musculaire permettant d'améliorer l'endurance et la tonicité.

L'ASSOCIATION DE BADMINTON

La section Badminton de l'Association STILL Animation a repris ses activités à partir du **mardi 07 septembre 2021.**

Comme l'année précédente, la pratique du badminton aura lieu salle des Tuileries :

- **Le mardi de 19h00 à 22h00**
- **Le mercredi de 19h00 à 22h00**

Pour tout renseignement veuillez contacter Nicolas FERNANDEZ AU 06 16 57 66 26



L'ASSOCIATION VIT'ACTIV

L'association Vit'Activ propose des séances d'activités physiques adaptées aux seniors, sédentaires, salariés, malades chroniques. Boostez votre santé !

Reprise des séances dès à présent chaque **lundi entre 15H et 16H** à la salle des Tuileries.

Pour tout renseignement : contactez la mairie



L'ASSOCIATION PASSION PETANQUE

L'association Passion pétanque vous accueille les **mardi et vendredi à partir de 15h** sur les 7 terrains de pétanques disponibles.

Pour toute information contacter Rémy SIEGEL au 07 82 47 85 00.



L'ASSOCIATION ASANA

Les **cours de Yoga** ont repris le **lundi 06 septembre 2021 à 20h** à la salle des Tuileries.



La première séance d'essai est gratuite. Cette activité est accessible à tous : elle est orientée vers le bien-être physique et mental. Celle-ci permet de faire bouger le corps dans le respect de vos articulations et de vos limites.

Pour un renouveau de votre corps, les séances sont construites en progression lente pour ne pas vous nuire. Les séances sont animées en alternance entre Christiane Humbert (Formatrice à l'Ecole Alsacienne de Yoga) et Marie-Noëlle Jehl-Jacquot (Élève formatrice à l'Ecole Alsacienne de Yoga). Pour le bon déroulement des séances, nous nous invitons à venir muni de votre tapis, votre coussin et serviette ainsi que votre masque en respectant les gestes barrières.

Pour tout renseignement veuillez contacter Christiane Humbert : 06 07 74 01 02

COMMUNIQUE DU GROUPE NATURE PROPRE.

Dans le Still Info n° 311 nous relations la création d'un groupe nature propre, actif sur le village et les environs. Un appel avait été lancé à de futurs bénévoles. A notre grande joie nous avons eu quelques retours positifs. Nous avons depuis le début de l'année fait une demi-douzaine de sorties qui se sont toujours soldées, malheureusement, par un ramassage conséquent de déchets divers et variés.

Nous notons toujours en tête de liste parmi les objets ramassés, les canettes métalliques, les mégots de cigarettes, les bouteilles en verres, les masques.... La liste ne s'arrête bien entendu pas là.

Les interventions sur le terrain, la prévention, la signalisation, la sensibilisation, sont les divers axes de travail de notre groupe qui ne demande qu'à s'étoffer.

➔ **Il est toujours possible de se signaler en mairie afin que nous puissions vous contacter par la suite.**

A bientôt.

ANNONCES

Commandes de FIOUL

Bonjour,

Comme ces dernières années je vous propose de participer à un regroupement de commandes de fioul afin de bénéficier de tarifs plus avantageux du fait du groupement de nos commandes. Il s'agit d'un regroupement de commandes et non d'une commande globale. Chaque personne reste donc directement redevable au distributeur de la commande qu'elle aura passée (et uniquement de la sienne). Pour les personnes qui seraient intéressées et dans le but de déterminer le volume total de ce groupement de commande, je vous propose de me communiquer les informations suivantes par écrit (par mail, sms ou à mon adresse postale) : Nom, Prénom, Adresse, Téléphone, Mail, Type de fioul (ordinaire ou amélioré), Volume. Une fois le volume total de fioul connu, je prendrai contact avec les différents distributeurs de fioul pour identifier celui proposant le meilleur tarif et lui transmettrai la liste des personnes intéressées avec leurs coordonnées et le volume souhaité. Vos coordonnées ne seront utilisées que pour le groupement de commande et ne seront communiquées qu'au fournisseur retenu. C'est ensuite le fournisseur qui prendra directement contact avec chaque personne pour fixer le rendez-vous pour la livraison.

Merci aux personnes intéressées de se manifester **avant le 26 septembre** pour une organisation optimale. N'hésitez pas à m'appeler en cas de question, Cordialement. (en cas d'indisponibilité merci de laisser un message)

Ludovic LE BARS - lebars.ludovic@gmail.com - 19 route de Flexbourg 67190 STILL 06 87 10 10 01

COURS PARTICULIERS

Bonjour,

Je m'appelle Mélissa SIEGEL, je suis en deuxième année de licence de mathématique, et j'habite à Still. Je propose des cours particuliers en Mathématiques pour les élèves de collège et de lycée, ainsi que de l'aide aux devoirs pour les élèves de primaire, avec le respect des gestes barrières. (Les cours peuvent se dérouler à votre domicile ou chez moi)

Vous pouvez me contacter par mail : siegel.melissa90@gmail.com ou par téléphone au 06.10.40.67.50.

PROXI STILL

LIVRAISON GRATUITE



A VOS TABLETTES
NOTEZ LE NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE
DE VOTRE PROXI

03 88 04 18 23

L'ESPACE D'EXPRESSION DES ELUS

Communication des élus de la liste

VIVRE ENSEMBLE - AGIR ENSEMBLE

Chères Stilloises, chers Stillois,

Nous tenons à vous souhaiter à tous une très belle rentrée 2021.

Nous avons pu observer cet été que les travaux réalisés dans notre commune ont entraîné des désagréments pour de nombreux stillois. (Coupures d'eau, déviations, rue fermée)

Pour mémoire, des travaux de voiries « rue Evêque de Lichtenberg » étaient prévus au budget pour un montant total de 100 000 €. Finalement des travaux ont également été réalisés rue de la forêt, rue de la république, rue de la paix.

Pourquoi précisément ces rues ? Pourquoi des réfections partielles ? et surtout pour quel budget ?

La rénovation complète de la rue de la Paix avait été annoncée durant la campagne pour un budget qui ne devait pas dépasser les 70 000€ ... Nous aurions souhaité en débattre avant de découvrir la note d'information dans nos boîtes aux lettres, distribuée quelques jours avant le début des travaux.

Nous regrettons le manque d'anticipation, d'information et de transparence dont la nouvelle municipalité fait encore preuve.

Nous espérons qu'un véritable débat aura lieu en Conseil Municipal sur les différents sujets qui restent mystérieux, tels que le nouveau périscolaire (qui fonctionne toujours sous la coupe d'une dérogation) l'avenir de nos écoles (qui risque une fermeture de classe), l'animation de notre village (qui a du mal à reprendre) ainsi que pour les jeunes de 12 à 17 ans pour lesquels une réflexion est nécessaire (espace dédié, stages sportifs, animation, accompagnement de projets...).

Nous sommes à votre écoute et vous tiendrons informé.

Vos 4 élus : Catherine JAEGLÉ – Stéphane FRANKINET – Laurent HOCHART – Thomas PASCUAL



SUR FACEBOOK : *Vivre ensemble - Agir ensemble pour Still*

PAR MAIL : *ensemblepourstill@gmail.com*

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEILLERS ELUS : 19 / CONSEILLERS EN FONCTION : 19 / CONSEILLERS PRESENTS : 14
SEANCE du 16 juin 2021 - Sous la Présidence de M. Alexandre GONÇALVES

MEMBRES PRESENTS : Nicole SCHWARTZ, Chantal SITTLER, Hubert WIDLÖECHER, Johann GUENARD, Adjoints, Olivier PERNET, Mélanie MORE-DESIRE, Nicolas FERNANDEZ, Auore MOINE, Jean-Noël GRASSWILL, Matthieu WIDLÖECHER, Thomas PASCUAL, Bruno HELBERT, Stéphanie FRANKINET

MEMBRES ABSENTS : Carine LUX, Catherine JAEGLÉ, Laurent HOCHART, Tiffanie RAETH, Laetitia HERBLOT
Carine LUX donne procuration à Chantal SITTLER, Catherine JAEGLÉ donne procuration à Stéphanie FRANKINET, Laurent HOCHART donne procuration à Thomas PASCUAL

DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX DE RENOVATION DE L'AIRE DE JEUX

Monsieur le Maire présente le projet de rénovation de l'aire de jeux pour un montant de 37 715.27 € HT soit 45 258.32 € TTC
Ces travaux sont effectués dans le cadre d'une démarche de rénovation et de mise en conformité de l'aire de jeux qui est vétuste.

Le projet de financement est le suivant :

REGION 30 % soit un montant de 11 314.58 € sur le montant HT

AUTOFINANCEMENT 70 % soit un montant de 26 400.69 € sur le montant HT

Voté à l'unanimité

Comité de rédaction : Bruno Helbert, Simone Maurer, Hubert Widloecher, Johann Guenard, Chantal Sittler, Jean-Noël Grasswill, Nicolas Fernandez, Nicole Schwartz, Alexandre Gonçalves

Comité de relecture : Sophie Widloecher, Olivier Pernet, Catherine Frison, Nicole Schwartz, Alexandre Gonçalves.

Mise en page : Tiffanie Reath, Nicole Schwartz, Alexandre Gonçalves.